

Bulletin de veille technologique

N° 01/2019

DES PAILLES RÉVOLUTIONNAIRES P3

Bientôt des
vêtements en tiges
de tomates P2

Une entreprise transforme les
déchets plastiques en mobilier
urbain grâce à une imprimante 3D
P2

Zera food recycler, une
poubelle qui fertilise tous
les déchets organiques
en seulement 24h dans
nos cuisines P4

Un composteur
décoratif : un pot de
fleur composteur design
et particulièrement
ingénieux P4

Un immense yacht pour
collecter 5 tonnes de
plastique par jour ! P6

Convention de
bâle «une planète
propre pour une
population en
bonne santé» P5

COPS
BASEL / ROTTERDAM / STOCKHOLM
CONVENTIONS
PLASTIC WASTES
A WORLD PROBLEM
CLEAN PLANET. HEALTHY PEOPLE.

Mise à jour des méthodes
du GIEC pour les
inventaires de gaz à effet
de serre P5

Tout savoir sur un
déchet
Les huiles usagées
P8

Les Européens vivent dès
aujourd'hui à crédit : le 10 mai
2019 c'est le jour du dépassement
écologique : Le monde doit dériver
sérieusement vers la valorisation
des déchets P7

Un challenge pour
protéger la Méditerranée
du plastique P6

Salon
REVADE 2019

du 07 au 10 Octobre
P11

Chiffre du mois
« 1,25 millions »

P10

Le saviez-vous

P10

BIENTÔT DES VÊTEMENTS EN TIGES DE TOMATES

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/recyclage-bientot-des-vetements-en-tiges-de-tomates-7797549144>.



À la fin de valoriser au mieux les déchets, la filière de la tomate en France a mis en place un incubateur de startup avec comme première application : la possibilité de créer des tissus pour fabriquer des vêtements, des pulls ou des tee-shirts. C'est dans la région de Nantes (France) que les producteurs s'intéressent à ce projet pour valoriser les tiges de ces tomates.

Les agriculteurs se retrouvent dans l'obligation de jeter d'énormes quantités de tiges pour en planter d'autres, et jusqu'à aujourd'hui le mode de traitement qui est opté dans cette région c'est le compostage (Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau

et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé en tas ou en composteur. Le produit obtenu (compost) est un amendement très utile pour le jardinage). Mais pour mieux valoriser cette fraction, les producteurs ont pensé à une technique plus moderne à savoir la mise en place d'un incubateur de startup appelé Tomato Lab.

C'est en collaboration avec des chercheurs de Paris Tech et un fabricant de tissus et les soieries de Touraine qu'ils ont développé une nouvelle technique pour extraire les fibres des tiges comme celles du lin et en faire des tissus d'habillement.

UNE ENTREPRISE TRANSFORME LES DÉCHETS PLASTIQUES EN MOBILIER URBAIN GRÂCE A UNE IMPRIMENTE 3D

<https://www.neozone.org/ecologie-planete/impression-3d-cette-entreprise-transforme-les-dechets-plastiques-en-mobilier-urbain/>



En Hollande, chaque personne produit environ 23 kg de déchets plastiques par an. Face à ce constat, l'entreprise «The New Raw» a lancé le projet «Print your City» dont l'idée est de transformer les déchets plastiques en mobilier urbain grâce à l'impression 3D.

Le principal objectif de «Print Your City» étant de faire participer les habitants du monde entier à la création de leurs espaces publics tout en recyclant leurs déchets. Un programme écologique qui responsabilise en plus l'utilisateur qui devient acteur de sa ville. Les habitants peuvent choisir un modèle, des couleurs, et même personnaliser le meuble qu'ils souhaitent réaliser. Ils

peuvent également choisir le quartier ou l'espace public dans lesquels ils aimeraient voir leur œuvre utilisée par leurs concitoyens.

Si vous souhaitez admirer les œuvres urbaines provenant des déchets plastiques, il faudra vous rendre à Thessalonique, en Grèce où le parc Hanth est le premier espace public entièrement aménagé avec ces meubles issus du recyclage des plastiques domestiques.





DES PAILLES RÉVOLUTIONNAIRES

UNE ENTREPRISE AMÉRICAINE CRÉE DES PAILLES BIODÉGRADABLES À BASE D'ALGUES COMESTIBLES ET HYPER-COMPOSTABLES

<https://www.demotivateur.fr/article/une-entreprise-cree-des-pailles-biodegradables-a-base-d-algues-pour-remplacer-le-plastique-15787>

Après les gourdes en courges et les couverts en noyaux d'avocats, Loliware, une start-up américaine a créé des pailles biodégradables à base d'algues... comestibles, à la fois biodégradables et hyper-compostables, qui dissiperont en quelques semaines, sans impacter les

animaux marins dans le cas où elles finissent accidentellement dans l'océan.

Loliware espère aussi produire des pailles spécifiques pour des briques de jus, et les vendre directement aux consommateurs à un prix proche de celui des pailles en plastique habituelles.

D'ici 2020, la start-up américaine souhaite produire 30 milliards de pailles en algue afin de changer nos modes de consommation. Une grande chaîne hôtelière et une grande marque en ont d'ores et déjà commandé.

DES PAILLES CONFECTIONNÉES À PARTIR DES PÂTES

<https://www.demotivateur.fr/article/pour-en-finir-avec-le-plastique-ce-restaurant-italien-fourni-des-pailles-en-pates-a-ses-clients-15837>

C'est le cas d'un restaurant italien, qui propose à ses clients des pailles biodégradables entièrement faites en pâtes.

L'établissement en question collabore avec une société américaine nommée Pasta Straws, qui est spécialisée dans la confection de pailles en pâte, qui se décomposent rapidement à l'inverse des pailles plastiques traditionnelles.

UNE ENTREPRISE CORÉENNE FABRIQUE DES PAILLES COMESTIBLES À BASE DE RIZ

<http://www.lefigaro.fr/conso/une-entreprise-coreenne-fabrique-des-pailles-comestibles-a-base-de-riz-20190420>.

En Août 2018, l'entrepreneur coréen Kwang-Pil kim a réussi après un an de travail de recherche à fabriquer une première paille comestible et biodégradable au monde à base de riz. Actuellement, plus de 500 millions de pailles sont produites chaque mois par l'entreprise. Ces pailles sont distribuées dans les petits cafés, les grands magasins, les hôtels...

L'entrepreneur a choisi d'implanter son unité de fabrication dans la plus grande ville du Vietnam pour deux raisons ; la disponibilité et la qualité

du riz qui simplifie la fabrication des pailles, et pour des raisons économiques; la main-d'œuvre lui y revient moins chère.

L'avantage de ces pailles biodégradables, c'est qu'elles se décomposent en une centaine de jours (100 jours) seulement, tandis que celles en plastique peuvent mettre jusqu'à 200 ans pour se désintégrer, laissant derrière elles des microbilles de plastique, comme elle ne mettra que huit jours pour se décomposer dans l'eau (en mer).

Le seul inconvénient qui reste pour la commercialisation massive de ces pailles c'est leur prix qui est six fois plus cher que le prix au détail des pailles en plastique, sauf que d'après son inventeur; si la production se lève à 2.5 milliards par mois ils peuvent réduire le coût de production à environ 120%.



UN COMPOSTEUR DÉCORATIF : UN POT DE FLEURS COMPOSTEUR DESIGN ET PARTICULIÈREMENT INGÉNIEUX

<https://www.neozone.org/innovation/transfarmers-le-pot-de-fleurs-composteur/>



Le Transformers, un pot de fleurs lombricomposteur qui permettra de composter dans les salons, de créer un petit écosystème pour voir grandir les plantes et de fertiliser les sols au jardin. Il a été conçu pour le compost « citadin » car il n'est pas toujours évident de composter dans un appartement sans balcon.

Le pot est composé de deux parties : une pour mettre les épluchures de légumes (et coquilles d'œufs broyées pour la matière sèche) et l'autre pour la partie décorative qui accueillera la plante. L'étanchéité de la structure est assurée par deux bouchons de liège très design, qui empêcheront les odeurs de compost de se répandre dans la maison. Les deux compartiments sont séparés par une petite grille qui

permettra le passage des lombrics qui transformeront les déchets organiques en un fertilisant qui viendra nourrir la plante se trouvant dans le second compartiment. Pas d'inquiétudes à avoir concernant l'éventuelle prolifération des vers de terre, ils se régulent seuls en fonction de l'espace vital qui leur ait attribué.

Le prix de lancement le 25 juin 2019 est proposé à 169 €.

ZERA FOOD RECYCLER,

UNE POUBELLE QUI FERTILISE TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES EN SEULEMENT 24H DANS NOS CUISINES

<https://www.neozone.org/innovation/transfarmers-le-pot-de-fleurs-composteur/>

Le compostage, un processus biologique aérobie de conversion et de valorisation des matières organiques en un produit stabilisé, hygiénique, ressemblant à du terreau. Une technique très efficace mais pas toujours simple à mettre en place à cause des nombreuses contraintes qui lui sont rattachées. Il faut de bonnes conditions climatiques, du temps, environ 8 à 12 mois pour la maturation, sans compter l'odeur et les insectes...

Zera Food Recycler une invention de l'américain Whirpol qui a inventé un système ingénieux et entièrement automatisé qui permet de fabriquer à partir des restes alimentaires un engrais prêt à l'emploi en seulement 24h, et ainsi réduire les déchets alimentaires de deux tiers, donc éliminer le gaspillage alimentaire dans la cuisine.

L'avantage c'est qu'il permet de recycler pratiquement tous les restes de nourritures, y compris les viandes, ce qui est impossible avec un composteur traditionnel.

Le système est conçu à partir de coir (fibre de coco végétale) et de bicarbonate de soude, un moteur et une lame qui mélangent et broient les déchets alimentaires. Un filtre HEPA/carbone permet également de réduire les odeurs.



L'appareil est équipé de 2 bacs, un pour les restes et l'autre amovible pour récupérer l'engrais prêt à l'emploi. Un panneau de commande permet également de gérer les différentes options. Le contrôle de l'appareil est possible à distance à l'aide d'une application mobile nommée: Zera App.



Mise à jour des méthodes du GIEC pour les inventaires de gaz à effet de serre

<https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2019/05/2019Refinement-PR-fr.pdf>
 KYOTO, Japon, le 13 mai 2019.



Publication d'un rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) mettant à jour les méthodologies d'estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre des inventaires. Les gouvernements sont tenus de communiquer leurs inventaires nationaux de gaz à effet de serre

à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette obligation leur incombe également aux termes du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris.

La Révision 2019 couvre tous les secteurs d'inventaire définis par le GIEC, mais les améliorations ne portent que sur les catégories dans lesquelles les progrès de la science depuis 2006 ont été jugés suffisamment marquants ou pour lesquelles un supplément d'information ou des orientations nouvelles s'avéraient nécessaires.

Cette Révision 2019 a été élaborée par plus de 280 scientifiques et experts issus de 47 pays.

Révision 2019 (Refinement en anglais) met à jour les lignes directrices 2006 du GIEC pour les

inventaires. Le rapport a été adopté lors de la 49e session du GIEC, 8-12 mai 2019, Kyoto, (Japon).

La révision des méthodes du GIEC vise à renforcer la transparence et le processus de (reporting) en garantissant que les modalités d'établissement de ces inventaires sont fondées sur les résultats scientifiques les plus récents. Plus de 280 scientifiques et autres experts ont participé à l'élaboration du rapport Révision 2019 et profondément remanié les chapitres transversaux sur les orientations générales et l'établissement des rapports d'inventaire et ceux dédiés aux méthodes dans quatre secteurs: Energie, Processus industriels et utilisation des produits, Agriculture; foresterie et autres modes d'utilisation des terres, et Déchets.

CONVENTION DE BÂLE «UNE PLANÈTE PROPRE POUR UNE POPULATION EN BONNE SANTÉ »

<https://onu-geneve.delegfrance.org/La-France-se-felicite-des-resultats-de-la-triple-COP-des-conventions-de-Bale>

Sur le thème «Une planète propre pour une population en bonne santé : une gestion écologique des produits chimiques et des déchets», près de 2000 délégués de 187 Etats se sont réunis à Genève pour la triple conférence des Parties aux conventions de Bâle (déchets

dangereux et autres déchets), Rotterdam (procédure de consentement préalable pour l'importation des produits chimiques et pesticides dangereux) et Rotterdam (polluants organiques persistants).



Ces trois conventions, sous l'ombrelle du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), sont administrées par un Secrétariat commun et ont tenu leurs Conférences des Parties dans

une séquence commune de deux semaines en mai 2019 à Genève afin de renforcer leur cohérence.

Un accord obtenu pour mieux réglementer les exportations de déchets plastiques

A l'issue de cette triple COP, les 187 Etats Parties à la convention de Bâle sont parvenus par consensus à un accord pour une réglementation des exportations de déchets plastiques, dont huit millions de tonnes finissent chaque année dans les océans.

La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières

de déchets dangereux et de leur élimination est un traité international conçu afin de réduire la circulation des déchets dangereux entre les pays. L'amendement vise à inscrire les déchets plastiques dans la liste des déchets réglementés par la Convention.

Un grand succès pour la Convention de Bâle, qui a également fêté ses 30 ans pendant la conférence, et qui montre sa capacité à prendre en compte les nouveaux enjeux mondiaux en matière de gestion des déchets et de prévention des pollutions.



Le réseau IPEN, qui regroupe des centaines d'ONG dans le monde, a salué cette décision qui va permettre aux pays de «refuser des plastiques polluants non recyclables».

Un élargissement de la liste des polluants organiques persistants

Par ailleurs, les Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POPS) ont ajouté deux produits polluants à la liste des produits interdits sauf exemptions limitées qui compte désormais 30 POPS.

L'APFO (acide perfluorooctanoïque) est utilisé dans les revêtements antiadhésifs de certains articles de cuisine, ainsi que dans la fabrication de textiles, de tapis, de peintures et de mousses extinctrices.

Le Dicofol est un pesticide assez proche du DDT, qui est très nocif notamment pour les oiseaux et les poissons.

Un immense yacht pour collecter 5 tonnes de plastique par jour !

<https://sciencepost.fr/2019/05/ce-milliardaire-veut-construire-un-immense-yacht-pour-collecter-5-tonnes-de-plastique-par-jour/>



Un milliardaire norvégien Kiel Inge Røkke propriétaire d'une des plus importantes sociétés de pêche au monde, envisage de construire un yacht géant, dont la mission sera de collecter plusieurs tonnes de déchets plastiques chaque jour.

Communiqué de presse :

<https://www.globenewswire.com/news-release/2018/10/30/1638878/0/en/Press-release-REV-Ocean-and-Kjell-Inge-R%C3%B8kke-make-substantial-financial-pledge-at-the-Our-Ocean-conference-in-Bali.html>

Afin que son yacht – le REV – puisse effectuer des missions de collecte des déchets marins. Il est également question de missions d'exploration destinées à trouver des réponses aux problématiques concernant le changement climatique, la pollution ainsi que la surpêche. Il a conclu un partenariat avec le WWF.

il s'agit de construire un yacht de 182 mètres de longueur pouvant accueillir {60 chercheurs et 30 personnes}. Il s'agit également de créer une plateforme mondiale de données afin de concentrer les différentes recherches menées aux quatre coins du monde. De plus, le projet inclut la mise en place d'un

«siège social mondial des océans», dont la mission sera de plancher sur des solutions durables en matière de gestion des océans.

Prévu pour être achevé en 2020, le navire deviendra tout simplement le plus grand yacht du monde. Par ailleurs, il faut savoir que son équipement permettra d'observer l'environnement à la fois dans l'atmosphère et les océans jusqu'à 6 000 mètres de profondeur! La première mission de ce géant des mers est prévue pour début 2021.

Un challenge pour protéger la Méditerranée du plastique

<https://www.lecourrierdelatlas.com/environnement-un-challenge-pour-protoger-la-meditteranee-du-plastique-22057>

Viser une mer Méditerranée propre d'ici 10 ans. C'est l'objectif du challenge « Zéro déchet plastique en Méditerranée en 2030 » qui a déjà un grand succès.



L'appel à candidature du premier challenge «Zéro déchet plastique en Méditerranée en 2030» a été un véritable succès avec une

participation de 11 pays et plus de 60 projets de qualité.

Le salon VIVA TECH a été organisé par ANIMA Investment Network dans le cadre du club «The Next Society» réunissant des acteurs de l'innovation et du développement économique et qui accueille chaque année des startups du monde entier; Ce premier challenge laisse entrevoir de belles perspectives en termes de collaboration. en marge du salon Viva Tech les noms des projets lauréats ont été annoncés;

- Le premier est IADYS pour son robot marin appelé «Jellyfishbot». Ce robot est capable de collecter les macro-déchets flottants et les hydrocarbures présents à la surface de l'eau..
- Le deuxième est Myco Concept, dont le projet vise à remplacer le polystyrène par le mycélium (la partie végétative d'un champignon) pour contrer «l'invasion des microbilles plastiques» sur les plages méditerranéennes.



- Et enfin Live Love Recycle qui, en 9 mois, a permis de collecter 30 tonnes de déchets tout en créant 420 emplois à Beyrouth, qui a également reçu le prix spécial du jury. Ce dont se réjouit Emmanuel Noutary, délégué général, Anima Investment Network et initiateur de The Next Society, pour qui la combinaison d'une portée sociale et d'une portée environnementale, est dans la droite ligne de ce que veut mettre en avant «The Next Society».

Ce salon a connu la participation, des startups algériennes qui ont fait leurs premiers pas sur la scène internationale. Vingt (20) entreprises qui ont pour la première fois représenté l'Algérie officiellement au salon Viva Technology, qui s'est tenu du 16 au 18 mai dernier à Paris.

L'un des entrepreneurs, Walid Ghanem, a pour sa part eu l'idée de digitaliser tous les textes juridiques algériens. Après huit ans passés à compiler ces textes, il a fondé

Légal Doctrine, plateforme en ligne qui donne accès, moyennant un abonnement, à toutes les lois, circulaires, jurisprudence et autres textes de droit mis à jour. Une initiative qui a du succès en Algérie mais aussi auprès des business étrangers.

Les Européens vivent dès aujourd'hui à crédit : le 10 mai 2019 c'est le jour du dépassement écologique : Le monde doit dériver sérieusement vers la valorisation des déchets.

<https://www.neozone.org/ecologie-planete/10-mai-2019-lunion-europeenne-a-atteint-son-jour-du-depassement/>



Ce jour était programmé en 1961 le: 13 octobre 2019, sauf que l'Europe a franchit le jour de dépassement

écologique depuis le 10 mai 2019, est rentré dans le «vivre à crédit écologique» c'est-à-dire si le monde entier vivait comme les Européens, nous aurions déjà consommé l'ensemble des ressources naturelles que la planète peut renouveler en un an. Les besoins écologiques de l'Europe seul est l'équivalent de 2.8 planète terre, ce qui est Inquiétant !

Un résultat bien au-dessus de la moyenne mondiale qui se situe autour de 1,7 Terre. En effet, alors

que la population de l'Union européenne ne représente que 7% de la population mondiale, les Européens utilisent à eux seuls 20% de la bio-capacité de la Terre, pour cela les ressources naturelles ne sont donc plus suffisantes mais difficile d'endiguer cette consommation écologique.

Le monde doit penser sérieusement à la valorisations des déchets et de dériver complètement vers l'économie dite circulaire.



Tout savoir sur un déchet

Les huiles usagées

Selon la législation algérienne actuelle en la matière, les huiles usées sont définies comme suit : «Les huiles minérales qui après usage sont devenues inapte à l'emploi auquel elles étaient destinées », on distingue deux types d'huiles usagées: **Les huiles usagées de friture (huiles claires)** qui sont des huiles alimentaires d'origine végétale, et **les huiles usées industrielles (huiles noires)** provenant des moteurs des industries.

Les huiles usagées sont classées comme des Déchets Spéciaux Dangereux (conformément à la législation nationale)



Quel est l'impact de ces huiles usagées sur l'environnement et la santé et comment y remédier ?

Laissées à l'abandon, le principal effet direct des huiles usagées sur la santé est l'irritation du tissu respiratoire, comme elles agissent négativement sur l'environnement en polluant ces terres, ces fleuves et ces océans.

Ces huiles usagées ne peuvent être déversées dans les canalisations ni être jetées avec les ordures ménagères, leur traitement préconise une démarche particulière;

- D'abord, les trier et les stocker: il est recommandé aux détenteurs des huiles usagées de les récupérer et les stocker, dans des futs étanches fermés isolés (double parois) et identifiés et ne pas mélanger les huiles usagées avec d'autres produits tout en séparant les huiles noires des huiles claires,

- Ensuite, les collecter et les transporter : la collecte de ces huiles usagées doit être assurée par une personne physique ou morale spécialisée et ayant obtenu un agrément valable afin de les transporter vers des unités de traitement et recyclage qui sont des entreprises spécialisées et agréées par le ministère chargé de l'environnement.

Pour le traitement et la valorisation de ce type de déchet, plusieurs modes de traitement se présentent:

Valorisation traditionnelle à la maison, en le transformant en savon (cas des huiles de friture).

Ou **les valoriser technologiquement** à travers ce qu'on appelle «la valorisation énergétique»;

- **De l'huile usagée à l'électricité** : Les huiles de cuisine sont utilisées pour produire de l'électricité où elles seront récupérées puis raffinées afin d'être utilisées comme combustible dans une centrale électrique.
- **De l'huile usagée au biocarburant** : Il s'agit de leur conversion en biocarburant par un processus à chaleur intense qui donne à la viscosité de l'huile une structure similaire à celle du gasoil fossile. Arriver à la bonne viscosité est essentiel pour une bonne combustion du carburant et pour ne pas endommager le moteur du véhicule à cause d'une trop grande quantité de résidus carboniques.

Le re-raffinage et la régénération des huiles usagées; Technologie:

Dans l'industrie de l'huile lubrifiante, le terme «recyclage» est différent du terme «re-raffinage».

Les différents processus actuels de régénération ont pour objectif l'obtention d'huiles de base qui seront utilisées pour la production de nouvelles huiles, en général avec les mots «huile recyclée» ou «huile reconditionnée» on se réfère à l'utilisation de systèmes de filtrage pour l'élimination des impuretés. En revanche, **le re-raffinage** est un traitement qui élimine toutes les impuretés, qu'elles soient solubles ou insolubles, et qui redonne à l'huile une qualité adéquate pour diverses applications, y compris pour les automobiles. (**La valorisation énergétique par incinération et la régénération par «re-raffinerie»**).





La gestion des huiles usagées est régie par un cadre réglementaire :

La loi 01/19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets

Décret exécutif n° 93-161 du 10 juillet 1993 réglementant le déversement des huiles et lubrifiants dans le milieu naturel.

Décret exécutif n° 93-162 du 10 juillet 1993 fixant les conditions et les modalités de récupération et de traitement des huiles usagées.

Décret présidentiel n° 98-158 du 16 mai 1998 portant adhésion avec réserve, de la République algérienne démocratique et populaire à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Décret exécutif n° 04-88 du 22 mars 2004 portant réglementation de l'activité de traitement et de régénération des huiles usagées.

Décret exécutif n° 04-409 du 14 décembre 2004 fixant les modalités de transport des déchets spéciaux dangereux.

Décret exécutif n° 05-314 du 10 septembre 2005 fixant les modalités d'agrément des groupements de générateurs et/ou détenteurs de déchets spéciaux.

Décret exécutif n° 05-315 du 10 septembre 2005 fixant les modalités de déclaration des déchets spéciaux dangereux.

Décret exécutif n° 06-104 du 28 février 2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux.

Décret exécutif n° 06-198 du 31 mai 2006 fixant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.

Décret exécutif n° 07-144 du 19 mai 2007 fixant la nomenclature des installations classés pour la protection de l'environnement.

Décret exécutif n° 09-19 du 20 janvier 2009 portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux.

Décret exécutif n°13-176 du 30 avril 2013 fixant les conditions d'exercice des activités de fabrication, de stockage et de distribution de gros de lubrifiants et de régénération des huiles usagées.

Décret exécutif n° 19-10 du 23 janvier 2019 réglementant l'exportation des déchets spéciaux dangereux.

Interministériel du 2 septembre 2013 fixant le contenu du dossier de demande d'autorisation de transport des déchets spéciaux dangereux, les modalités d'octroi de l'autorisation ainsi que ses caractéristiques techniques.

Arrêté interministériel du 2 septembre 2013 fixant les caractéristiques techniques des étiquettes des déchets spéciaux dangereux.



Le saviez-vous



Au bout d'un certain nombre de cycles de cuisson, l'huile de friture perd ses qualités et doit être remplacée et ainsi, il faut à tout prix éviter de la jeter dans l'évier, car elle encrasserait les canalisations et perturberait le travail des stations d'épuration ou des fosses d'assainissement individuelles. En effet, l'huile forme à l'air à la surface des eaux une pellicule imperméable qui asphyxie les microorganismes **chargés de dégrader les déchets.**

Il faut donc verser l'huile de friture usagée dans une bouteille après le refroidissement, puis l'apporter à un point de collecte de ce type de déchet. A défaut, on peut la mettre dans la poubelle avec les déchets afin d'éviter la pollution des eaux.

1 litre d'huile versée dans l'évier souille environ 1 million de litres d'eau! Soit la quantité d'eau suffisante à un être humain pour vivre 14 ans.

Chiffre du mois « 1,25 millions »

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/marseille-competition-ramassage-dechets-organisee-fin-mai-1665949.html>

1,25 millions de fragments de plastique au km² se trouvent dans la mer Méditerranée. Elle concentre 7% de tous les micros plastiques, alors qu'elle ne représente que 1% des eaux marines à l'échelle du globe.

Selon un rapport publié en juin 2018 par l'organisation WWF (« World Wildlife Fund » ou Fonds mondial pour la nature), la Méditerranée est la mer la plus polluée au monde, en raison du nombre incalculable de déchets qui y sont déversés. Selon un rapport de l'organisation publié en juin 2018,





34 Rue des Fusillés, Mohamed Belouizdad, Alger, Algérie
Tél : +213 (0) 21 67 36 67 - Tél/Fax : +213 (0) 21 67 38 90
Site web: www.and.dz - e-mail : contact@and.dz

